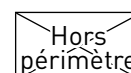
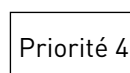
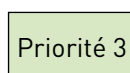
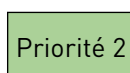
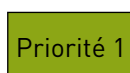


**Tableau de hiérarchisation des priorités locales :
Synthèse des pistes d'actions identifiées pour chaque bassin versant**

Enjeux	Fiche actions transversales	Pistes d'actions locales	Bassin versant de la station de traitement des eaux usées à													
			Pierre-Bénite	Saint-Fons	Feyssine	Meyzieu	Jonage	Neuville-sur-Saône	Fontaines-sur-Saône	Saint-Germain-au-Mont-d'Or	Lissieu	Givors - Grigny	ZI Genay	Quincieux		
1	1	Réduction des arrivées de terres par ruissellement														
	2	Maîtrise des intrusions de temps de crue : suppression des rejets directs par temps sec														
	2	Suppression des rejets directs par temps sec														
	2	Réduction du taux d'eaux claires parasites (localisation fine et travaux)														
	2	Déconnexion des eaux pluviales (réseaux séparatifs)														
	3 et 4	Maîtrise des entrants communes extérieures														
	1, 3 et 4	Maîtrise des rejets industriels														
4	Contrôle des branchements *															
2	9	Connaissance des flux *														
	9	Maîtrise des envasements *														
	10	Maîtrise des nouveaux apports / débordements : reequilibrage de collecteurs														
	11	Conformité des rejets unitaires et pluviaux / DUP captage eau potable														
	12	Conformité de temps de pluie des réseaux (déversements)														
	13	Conformité de la station de traitement														
14	Conformité des ouvrages pluviaux															
3	17, 18 et 19	Renouvellement du patrimoine réseau dans périmètre de captage														
	17, 18 et 19	Renouvellement des postes de relèvement														
	17, 18 et 19	Renouvellement de la station de traitement des eaux usées														
	17, 18 et 19	Réhabilitation réseaux secteurs prioritaires (sécurité, vétusté, eaux claires) *														
	17, 18 et 19	Renouvellement des ouvrages pluviaux														
4	30	Coordination avec les acteurs locaux et participation aux instances locales sur l'eau														

* Données incomplètes à ce jour pour plusieurs bassins versants. Problématique à étudier sur tout le territoire, avant d'affiner les priorités par bassin versant.





Liste des fiches actions

Enjeu 1 : Agir à la source pour préserver la santé humaine et les milieux aquatiques



- Polluants
- Eaux pluviales et eaux claires
- Prescriptions de raccordement
- Contrôle des prescriptions
- Milieux aquatiques
- Politiques publiques locales
- Projets d'aménagement

Enjeu 2 : Dimensionner et piloter les systèmes d'assainissement pour réduire les impacts sur l'environnement



- Pilotage
- Flux et charges
- Projets d'extension
- Conformité / captages d'eau potable
- Conformité / temps de pluie
- Conformité stations de traitement
- Conformité systèmes eaux pluviales
- Gestion de crise majeure sur les systèmes
- Développement durable
- Valoriser l'eau pluviale : politiques
- Valoriser l'eau pluviale: projets exemplaires

Enjeu 3 : Gérer les patrimoines et les faire évoluer




- Entretenir le patrimoine
- Politique de gestion patrimoniale
- Connaissance
- Programmation des travaux
- Sites multiusages
- Installations privées

Enjeu 4 : Être proche et voir loin pour accompagner le développement du territoire



- Cohérence avec l'urbanisation
- Incitation financière
- Prix de l'assainissement
- Recherche et innovation
- Évaluation du SGA
- Politiques locales et politiques de l'eau
- Culture commune
- Attentes des usagers

01

 Améliorer la connaissance
sur les polluants et contribuer
à réduire leurs émissions

01

FICHE ACTION N° 1





Améliorer la connaissance sur les polluants et contribuer à réduire leurs émissions

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 1 : Agir à la source pour préserver la santé humaine et les milieux aquatiques

OBJECTIF N° 1 : Maîtriser les entrants dans les systèmes d'assainissement collectifs et les systèmes de gestion des eaux pluviales

DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Structuration d'une veille spécifique sur les polluants des eaux pluviales et des eaux usées potentiellement produits sur le territoire : macrodéchets, sédiments, micropolluants, pathogènes, résidus médicamenteux...	DE (ESC, ESRC, EBE, ESL)	1. Note de cadrage 2. Mise en œuvre et structuration des actions au sein d'un observatoire « micropolluants »	1. 2015 2. 2015-2022	ETP
État zéro 2013 : Pas réalisé, à l'exception d'une veille sur les micropolluants et les macrodéchets. 				
Diagnostics locaux (analyses...) en partenariat avec les émetteurs potentiels	DE (ESRC, ESC, ESL)	Analyse et complément des données disponibles : zones industrielles, zones à enjeu qualité milieu, communes extérieures	2016-2020	Fonctionnement
État zéro 2013 : Diagnostics réglementaires réalisés sur les stations de traitement. Diagnostics volontaires sur réseaux. Recueil d'informations sur les émetteurs, mais pas d'analyse réalisée. 				
Actions de communications / sensibilisations ciblées	DE (EC, ESRC)	Plan de communication formalisé	2015-2027	Fonctionnement
État zéro 2013 : Communication ciblée suite à dysfonctionnements. Plaquette générale sur les bons gestes. 				
Développement de partenariats avec les secteurs d'activité	DE (ESRC)	Bilan de l'opération ZI Meyzieu Favoriser et accompagner les initiatives extérieures	2015-2027	Fonctionnement + subventions
État zéro 2013 : Très peu développé, car peu d'interlocuteurs. Une opération collective réalisée en partenariat avec l'Agence de l'Eau sur la ZI Meyzieu. 				

02

- Réduire les volumes d'eaux pluviales et d'eaux claires entrant dans les systèmes d'assainissement, en maîtrisant les risques induits

02

FICHE ACTION N° 2




Réduire les volumes d'eaux pluviales et d'eaux claires entrant dans les systèmes d'assainissement, en maîtrisant les risques induits

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 1 : Agir à la source pour préserver la santé humaine et les milieux aquatiques

OBJECTIF N° 1 : Maîtriser les entrants dans les systèmes d'assainissement collectifs et les systèmes de gestion des eaux pluviales

DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Réduction des intrusions de temps de crue (cours d'eau et nappes)	DE (ET, ESX, EBE, ESU, ESC)	1. Priorisation des secteurs, campagnes terrains et bilans des travaux déjà réalisés 2. Études complémentaires 3. Établissement d'un plan d'action 4. Évaluation de la réduction du nombre de jours d'arrêt d'ouvrages	1. Fin 2014 2. 2015 3. 2020	Fonctionnement
État zéro 2013 : Étude Safege réalisée en 2009, secteur prioritaire : Saône / Mont d'Or (BV Pierre-Bénite et BV Fontaines-sur-Saône).				
Déconnexion des eaux pluviales de ruissellement urbain et agricole : développement de réseaux séparatifs	DE (ET, ESX, EBE, ESU, ESC)	1. Consolidation de l'information sur les priorités - voir fiche action n° 12 2. Établissement d'un plan d'action	1. 2015 2. 2015-2027	Fonctionnement et ETP
État zéro 2013 : Schéma général eaux pluviales réalisé, secteurs potentiels identifiés, quelques déconnexions réalisées à l'occasion de projets, à structurer. 				
Déconnexion des sources et eaux d'exhaure : diagnostics spécifiques	DE (ET, ESX, EBE, ESU, ESC)	1. Consolidation des informations dans un SIG 2. Établissement d'un plan d'action 3. Mise en place d'un système d'alerte	1. 2015 2. 2015-2027 3. 2016	Fonctionnement
État zéro 2013 : Nombreuses données disponibles : Étude Safege 2009, Étude Prolog 2011, Étude du Ratier...				

03

- ◆ Renforcer et harmoniser les prescriptions de raccordement des différents usagers : industriels, artisans, particuliers, communes extérieures...

03

FICHE ACTION N° 3





Renforcer et harmoniser les prescriptions de raccordement des différents usagers : industriels, artisans, particuliers, communes extérieures...

DE

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 1 : Agir à la source pour préserver la santé humaine et les milieux aquatiques

OBJECTIF N° 1 : Maîtriser les entrants dans les systèmes d'assainissement collectifs et les systèmes de gestion des eaux pluviales

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Révision et actualisation des zonages assainissement et pluvial, ainsi que de leurs règlements Révision et actualisation des règlements de service public d'assainissement collectif, d'assainissement non collectif et règlement eaux pluviales	DE (EDD, EBE, ESRC, ET, ESU, EFMJ, SPANC)	Réviser les règlements tous les 5 ans	Dès 2015	Fonctionnement
État zéro 2013 : Révision des règlements (assainissement non collectif : 2012, assainissement : 2013, pluvial : en cours) ; révision du zonage assainissement en 2013. 				
Accompagnement de la mise en œuvre des prescriptions : – Production, actualisation et diffusion de guides pour chaque typologie d'utilisateur – Structuration d'un Conseil spécifique en amont des projets de construction (particuliers, aménageurs, industriels...) – Traduction des prescriptions pour l'instruction des demandes de branchement	DE (ESRC, EBE, ET, EFMJ, SPANC)	1. Plan d'action établi 2. Nombre de guides produits et actualisés 3. Suivi et évaluation du temps passé en Conseil	1. 2015 2. 2017 3. 2020	Fonctionnement et ETP
État zéro 2013 : Quelques guides existants. Les services (EBE, ET SPANC et ESRC) conseillent les aménageurs et accompagnent des opérations. 				
Renforcement des exigences vis-à-vis des communes extérieures	DE (ESRC)	Révision des conventions pour compatibilité avec le SGA		Fonctionnement
État zéro 2013 : État des lieux en cours EBE : étude générale des points d'entrée des communes extérieures. Modèle de nouvelle convention transmis aux communes en 2012, pas mis en œuvre à ce jour. 				
Poursuivre le déploiement de la politique d'autorisation des industriels (rejets non-domestiques)	DE (ESRC)	Maintenir le niveau de service, trouver des pistes d'amélioration et rendre compte		Fonctionnement
État zéro 2013 : Renfort des exigences dans le règlement d'assainissement mis à jour en 2013. 				

04

- Contrôler le respect des prescriptions pour les nouveaux branchements, pour l'existant et pour les parties privées

04

FICHE ACTION N° 4







Contrôler le respect des prescriptions pour les nouveaux branchements, pour l'existant et pour les parties privatives

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 1 : Agir à la source pour préserver la santé humaine et les milieux aquatiques

OBJECTIF N° 1 : Maîtriser les entrants dans les systèmes d'assainissement collectifs et les systèmes de gestion des eaux pluviales

DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Contrôle des branchements neufs (obligation Code de la santé publique)	DE (ET)	100% branchements neufs contrôlés	2014	ETP
État zéro 2013 : Non réalisé. Étude interne réalisée en mars 2011 pour la mise en place d'un service (2 ETP financés par les frais de service) mais pas de suite donnée à ce jour. 				
Contrôle de branchements existants	DE (ET, ESX)	1. Plan d'action établi avec des priorités (suite à demande des notaires et/ou fonction impact captages et milieu) 2. Mise en œuvre du plan d'action 3. Suivi de l'application des mises en demeure	1. Dès 2015 pour les captages 2. 2020 3. 2020	ETP
État zéro 2013 : Non réalisé. Étude interne réalisée en mars 2011 pour la mise en place d'un service (7 ETP autofinancés) mais pas de suite donnée à ce jour. 				
Contrôle des rejets non domestiques et des autorisations des industriels (neuf et existant)	DE (ESRC)	Définir des pistes d'amélioration pour mieux rendre compte des contrôles	2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Tous les établissements autorisés sont contrôlés périodiquement en fonction des activités. 				
Contrôle des entrants des communes extérieures	DE (ESRC)	Suivi et évaluation du respect des conventions pour tous les points d'entrée	2017	Fonctionnement
État zéro 2013 : Transmission des données par les communes dotées d'autosurveillance. 				
Contrôle des ANC	DE (SPANC)	Contrôler toutes les installations d'eaux usées domestiques et s'organiser pour les « assimilés domestiques »	2015	Fonctionnement
État zéro 2013 : 80 % du parc recensé contrôlé, très faible taux de contrôle des assimilés domestiques. 				
Contrôle des parties privatives : installations EP + réseaux EU privés	DE (ET)	Plan d'action établi, nombre de contrôles faits / prévus	2020	ETP
État zéro 2013 : Non réalisé. Étude interne réalisée en mars 2011. 				

05

- Améliorer et partager la connaissance locale sur les milieux aquatiques pour contribuer à réduire les impacts

05

FICHE ACTION N° 5

Améliorer et partager la connaissance locale sur les milieux aquatiques pour contribuer à réduire les impacts

Cette fiche action s'inscrit dans :


ENJEU N° 1 : Agir à la source pour préserver la santé humaine et les milieux aquatiques

OBJECTIF N° 2 : Contribuer à la prévention de la dégradation des milieux aquatiques, auprès des acteurs privés et de l'aménagement

DE, Agence de l'Eau, Syndicats, DGDU, Partenaires, Aménageurs

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Diagnostic d'impact potentiel des systèmes d'assainissement (hydromorphologie, qualité, quantité...) sur l'état des milieux aquatiques Connaissance et suivi des points de rejet direct des réseaux unitaires (DO) et pluviaux Bilan écologique et biodiversité des aménagements de gestion des eaux pluviales	DE (EBE), Agence de l'Eau, Syndicats	Campagnes de mesures et protocoles de suivi suite à campagne Capitalisation et partage des connaissances	2014 à 2027	Fonctionnement
État zéro 2013 : Diagnostic de l'état des cours d'eau réalisé en 2013. 💧💧 Bilan écologique réalisé sur les bassins versants des stations de traitement des eaux usées de trois communes en 2010 (Dardilly, La Tour-de-Salvagny, Saint-Priest).				
Échange de données de suivi de l'état des milieux aquatiques avec les acteurs locaux	DE, Agence de l'Eau, DGDU (OVD), autres partenaires (pêcheurs, associations locales)	Partage des données locales sur les milieux et structuration d'un plan de communication	2015 à 2027	Fonctionnement
État zéro 2013 : Non réalisé. 💧💧				
Utilisation des données par les aménageurs : transmission et partage de données initiales pour les dossiers loi sur l'eau	Aménageurs publics et privés, DE (ET, EBE)		2016	Fonctionnement
État zéro 2013 : Non réalisé. 💧💧				

06

 Améliorer la prise en compte de l'assainissement et de la gestion des eaux pluviales dans les politiques publiques locales

06

FICHE ACTION N° 6

Améliorer la prise en compte de l'assainissement et de la gestion des eaux pluviales dans les politiques publiques locales

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 1 : Agir à la source pour préserver la santé humaine et les milieux aquatiques

OBJECTIF N° 2 : Contribuer à la prévention de la dégradation des milieux aquatiques, auprès des acteurs privés et de l'aménagement

DGDU, Agence d'urbanisme, DP, DLB, DGDEI, Communes

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Lutte contre le ruissellement agricole, pour limiter l'impact sur les systèmes d'assainissement	DGDU (Service Écologie)		Dès 2014	Fonctionnement et subventions
État zéro 2013 : Mise en place de mesures agri-environnementales. 💧💧				
Politique propreté : actions de communication pour améliorer la collecte des déchets et réduire les rejets dans les réseaux d'assainissement	DP	Actions spécifiques sur les déchets hospitaliers et les lingettes Évolution des pratiques de nettoyage et de salage des voiries	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Réduction des concentrations en sel pour le salage hivernal. 💧💧				
Politique logistique et bâtiments : conception du bâti intégrant gestion des eaux pluviales, marchés d'entretien (ménage, espaces verts) pour limiter les apports de polluants	DLB	Viser une labellisation HQE des bâtiments construits. Clauses dans les marchés d'entretien.	Dès 2014	Fonctionnement et investissement
État zéro 2013 : Marchés limitant l'usage de produits phytosanitaires. 💧💧				
Prise en compte de la sensibilité des milieux aquatiques pour implantation des zones économiques	DGDEI	Diffusion aux industriels d'un support de communication adapté (référentiel)	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Pas d'action spécifique. 💧💧				
Politique communale : actions de réduction à la source des pollutions et des volumes d'eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement	Communes du Grand Lyon	Présence d'actions dans Agendas 21 et Plans Climat communaux	Dès 2014	Fonctionnement, investissement et subventions
État zéro 2013 : Un tiers des communes mène des actions de prévention auprès des administrés, 50 % appliquent ce principe sur le patrimoine communal (sur 30 communes ayant répondu au questionnaire). 💧💧				
Politique Développement urbain : voir fiche action n° 25	DGDU, Agence d'urbanisme			

07

- Améliorer la gestion des eaux pluviales et contribuer à réduire l'émission de polluants dans les projets d'aménagement

07

FICHE ACTION N° 7

Améliorer la gestion des eaux pluviales et contribuer à réduire l'émission de polluants dans les projets d'aménagement

Cette fiche action s'inscrit dans :


ENJEU N° 1 : Agir à la source pour préserver la santé humaine et les milieux aquatiques

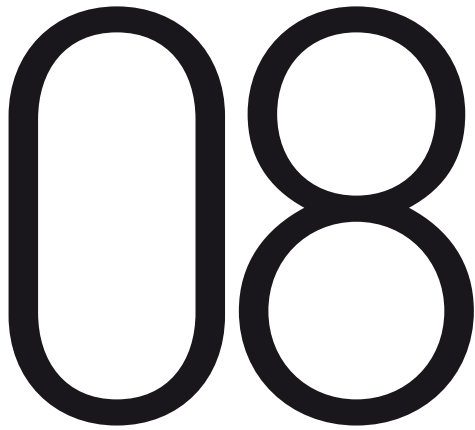
OBJECTIF N° 2 : Contribuer à la prévention de la dégradation des milieux aquatiques, auprès des acteurs privés et de l'aménagement

DV, DGDU, DLB, DGDEI, Promoteurs, Communes, Particuliers

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Limitation et compensation de l'imperméabilisation des sols dans les projets d'aménagement	DV, DGDU (DA), DLB, DGDEI promoteurs, communes, particuliers...	Mise en œuvre de sols poreux, végétalisation... Prise en compte y compris dans les petits projets Bilan des surfaces perméables avant et après le projet	Dès 2014	Investissement lié au projet
État zéro 2013 : Projet exemplaire 2013 : La Saulaie à Oullins. 💧💧				
Projets de voirie : limitation des pollutions, respect des écoulements naturels	DV	Nombre d'études d'incidence sur les milieux aquatiques	Dès 2014	Investissement lié au projet
État zéro 2013 : Dossiers Loi sur l'eau demandés pour les projets. Travaux pour dépolluer les eaux pluviales des tunnels (Croix-Rousse réalisé, Fourvière pour 2014) : eaux de pluie polluée, eaux de lavage, eaux incendie. 💧💧				
Mettre en place un lieu d'échanges entre les aménageurs et les acteurs de l'eau en créant une instance spécifique régulière du type « Ateliers de l'aménagement » ou « Ateliers de la voirie » pour passer en revue les projets et formaliser les attentes mutuelles	DGDU (DA)	Nombre de réunions	Dès 2014	Investissement lié au projet
État zéro 2013 : Premières réunions prévues en 2014. 💧💧				

08

 Mettre en place un pilotage
par bassin versant de station
de traitement des eaux usées



FICHE ACTION N° 8



Mettre en place un pilotage pour chaque bassin versant de station de traitement des eaux usées

Cette fiche action s'inscrit dans :


ENJEU N° 2 : Dimensionner et piloter les systèmes d'assainissement pour réduire les impacts sur l'environnement

OBJECTIF N° 1 : Fixer et maîtriser les performances des systèmes d'assainissement (par temps sec et temps de pluie)

DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Organisation d'une coordination des services de la direction de l'eau, à l'échelle de chaque bassin versant de station de traitement des eaux usées	DE (direction)	Instauration et fonctionnement d'une coordination par système d'assainissement	Fin 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Mise en place d'instances provisoires dans le cadre d'études et de projets structurants (ex : conformité ERU). 				
Association des partenaires locaux pour mise en cohérence de toutes les actions à l'échelle locale : approche globale « cycle de l'eau »	DE (direction)	Invitation de partenaires extérieurs aux coordinations	2019	Fonctionnement
État zéro 2013 : Participation au programme de recherche ANR OMEGA (2009-2013). 				

09

 Améliorer la connaissance des flux
et des charges transitant
dans les systèmes

09

FICHE ACTION N° 9




Améliorer la connaissance des flux et des charges transitant dans les systèmes

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 2 : Dimensionner et piloter les systèmes d'assainissement pour réduire les impacts sur l'environnement

OBJECTIF N° 1 : Fixer et maîtriser les performances des systèmes d'assainissement (par temps sec et temps de pluie)

DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Structuration et pilotage d'outils d'autosurveillance des systèmes d'assainissement [équipement des sites, métrologie, modélisation, indicateurs, synoptique des flux, base de données débordements, système d'information des dysfonctionnements...]	DE (ESC, ESX, ESU, EBE)	<ol style="list-style-type: none"> Synoptique des flux produit annuellement par BV Déploiement et optimisation des points de métrologie (déversoirs d'orage, réseau, stations, ouvrages pluviaux) Définition d'une stratégie pour la mise à jour régulière des modèles Définition et structuration d'un système d'alerte permanent (remontées d'alertes terrain via le SI, sondes débit/qualité) 	<ol style="list-style-type: none"> Dès 2014 pour la V1 et à améliorer les années suivantes 2015 à 2017 Dès 2014 2015 	ETP et fonctionnement
État zéro 2013 : Toutes ces actions sont en cours. 				
Consolidation d'un diagnostic permanent : analyse des données clés : des flux (EU, EP, ECP), d'autosurveillance, d'exploitation des réseaux et ouvrages, d'impact milieu	DE (ESC, ESX, EBE)	Diagnostic produit et partagé annuellement par système d'assainissement	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Rapports d'autosurveillance annuels. 				
Amélioration de la gestion des flux dans et entre les systèmes d'assainissement : gestion statique ou en temps réel des flux pour améliorer notamment la gestion du temps de pluie et des envasements	DE (EBE, ESX, ESU)	<ol style="list-style-type: none"> Choix de sites prioritaires, études prospectives et expérimentations (test de vannes) Étude coût / bénéfice 	2015	Fonctionnement
État zéro 2013 : Études existantes sur le stockage en réseau. Optimisation du dispositif d'alerte en cours (sondes de détection de niveau). 				

10

- Mettre en œuvre les projets d'extension dans le respect des zonages d'assainissement et pluvial, et les projets de renforcement de réseaux pour limiter les débordements

10

FICHE ACTION N° 10

Mettre en œuvre les projets d'extension dans le respect des zonages d'assainissement et pluvial, et les projets de renforcement de réseaux pour limiter les débordements

Cette fiche action s'inscrit dans :


ENJEU N° 2 : Dimensionner et piloter les systèmes d'assainissement pour réduire les impacts sur l'environnement

OBJECTIF N° 1 : Fixer et maîtriser les performances des systèmes d'assainissement (par temps sec et temps de pluie)

DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Études et plan d'action validés pour accompagner l'évolution de l'urbanisation, dans le respect du zonage d'assainissement (défini dans la fiche action n° 25) et évaluation des écarts potentiels	DE (EBE, ET, ESU)	Résoudre les points noirs identifiés en 2013 Plan d'action pour améliorer le taux de desserte des zones d'assainissement collectif	2027	Fonctionnement
État zéro 2013 : Bilan en 2013 : 80 points noirs d'assainissement ; 15 km de réseaux (avec quelques postes de relèvement) restant à créer, soit 0,6 %. 💧💧				
Études et plans d'actions validés pour la prévention des débordements et des mises en charges des réseaux et ouvrages	DE (EBE, ESX, ESU)	Connaissance des linéaires en charge ou exposés au risque de débordement par du suivi terrain et la modélisation. Proposition et validation de solutions techniques	2027	Fonctionnement
État zéro 2013 : Voir dans les synthèses par système d'assainissement. 💧💧				

11

 Mettre en conformité les systèmes d'assainissement et de gestion des eaux pluviales par rapport à la protection des captages d'eau potable

11

FICHE ACTION N° 11



Mettre en conformité les systèmes d'assainissement et de gestion des eaux pluviales par rapport à la protection des captages d'eau potable

Cette fiche action s'inscrit dans :


ENJEU N° 2 : Dimensionner et piloter les systèmes d'assainissement pour réduire les impacts sur l'environnement

OBJECTIF N° 1 : Fixer et maîtriser les performances des systèmes d'assainissement (par temps sec et temps de pluie)

DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Mise en œuvre des servitudes dans les périmètres de captage d'eau potable en respect des DUP	DE (ESO, EMQ, SPANC)	100 % inspectés tous les 5 ans	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Réalisé sur les réseaux (ITV) et ANC, à poursuivre sur les ouvrages (DO, bassins...). 				
Études de conformité des systèmes et plans d'actions validés	DE (ESX, ESU, ET)	100 % conformes	2020	Fonctionnement
État zéro 2013 : Travaux à programmer. Vigilance particulière sur le site de La Garenne à Meyzieu, décision en cours. 				

12

 Mettre en conformité les systèmes d'assainissement unitaires par temps de pluie pour la protection des milieux aquatiques

12

FICHE ACTION N° 12

Mettre en conformité les systèmes d'assainissement unitaires par temps de pluie pour la protection des milieux aquatiques

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 2 : Dimensionner et piloter les systèmes d'assainissement pour réduire les impacts sur l'environnement

OBJECTIF N° 1 : Fixer et maîtriser les performances des systèmes d'assainissement (par temps sec et temps de pluie)

DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Réduction des déversements par temps de pluie des systèmes d'assainissement : planification et réalisation de diagnostics, études des systèmes d'assainissement (études combinant scénarios sur seuils de DO, stockage en réseau ou en bassin, bassin tampon en entrée station, traitement post-déversement) Confirmation du maintien de la conformité par temps sec des systèmes d'assainissement	DE (EBE, ESU ESX, ET, ESC)	Diagnostic approfondi par BV avec solutions chiffrées	2014 : Feyssine, 2015 : Saint-Fons, Pierre-Bénite et Fontaines-sur-Saône Fin 2016 : plan d'action finalisé	Fonctionnement et ETP
État zéro 2013 : Bilan en 2013. Éléments dans le diagnostic Safege (2006-2009), suivi qualité des cours d'eau (2013), étude BV Feyssine (2013-2014). 💧💧				
Réalisation d'un plan d'action détaillé validé à l'échelle de chaque bassin versant	DE (EBE, ESU ESX, ET, ESC)	Conformité des réseaux et des stations par temps sec et par temps de pluie	Fin 2017 : plan d'action finalisé sur les 12 bassins versants	Fonctionnement et ETP
État zéro 2013 : Non réalisé. 💧💧				

13

 Maintenir en conformité et optimiser
les stations de traitement des eaux usées

13

FICHE ACTION N° 13

Maintenir en conformité et optimiser les stations de traitement des eaux usées

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 2 : Dimensionner et piloter les systèmes d'assainissement pour réduire les impacts sur l'environnement

OBJECTIF N° 1 : Fixer et maîtriser les performances des systèmes d'assainissement (par temps sec et temps de pluie)

DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Calage et optimisation du fonctionnement de toutes les installations (ajustement des traitements, adaptation des installations...)	DE (ESU)	Conformité en équipement et en performance	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : 2009-2013: environ 250 millions d'euros investis pour la mise en conformité ERU. Les stations sont conformes en 2013 (Saint-Germain-au-Mont-d'Or sera achevé en 2014). 💧💧💧				
Pérennisation des filières de valorisation des boues d'épuration	DE (ESU)	Atteinte des objectifs du Schéma général déchets de la direction de l'eau	Dès 2016	Fonctionnement
État zéro 2013 : Environ 24 000 tonnes incinérées et 8 tonnes épendues (agricole). Étude en cours sur l'avenir des incinérateurs de Saint-Fons. 💧💧💧				
Études prospectives pour les mises en conformité azote et phosphore, baignade (Grand Large et Saône)	DE (ESU)	Priorité pour le Grand Large	Dès 2016	Fonctionnement
État zéro 2013 : Les stations à Meyzieu, Saint-Germain-au-Mont-d'Or et Fontaines-sur-Saône ne traitent pas l'azote. Neuville-sur-Saône et Jonage sont conformes, ainsi que Feysine, Saint-Fons et Pierre-Bénite. Pas d'exigence sur le paramètre phosphore à ce jour. Le Grand Lyon n'est pas classé en zone sensible à l'eutrophisation. 💧💧💧				
Plan d'action d'optimisation à l'échelle des systèmes d'assainissement (bassins versants)	DE (ESU, EBE, ET, ESX, ESC)	Lien avec fiche action n° 12	Dès 2016	Fonctionnement
État zéro 2013 : Étude en cours sur le système d'assainissement de la Feysine Projet de rénovation de la station à Fontaines-sur-Saône. 💧💧💧				

14

 Maintenir en conformité et optimiser
les systèmes de gestion des eaux pluviales

14

FICHE ACTION N° 14

Maintenir en conformité et optimiser les systèmes de gestion des eaux pluviales

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 2 : Dimensionner et piloter les systèmes d'assainissement pour réduire les impacts sur l'environnement

OBJECTIF N° 1 : Fixer et maîtriser les performances des systèmes d'assainissement (par temps sec et temps de pluie)

DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Renouvellement des arrêtés d'autorisation	DE (EBE, ESX, ESC, ESU)	Renouvellement des dossiers Loi sur l'eau dans les délais	2015	Fonctionnement
État zéro 2013 : Veille réglementaire en place. 💧💧				
Adaptation de l'autosurveillance : bassins et points de rejets directs	DE (EBE, ESX, ESC, ESU)	Points inventoriés, organisation en place en accord avec la Police de l'eau, mesures effectuées	2015	Fonctionnement
État zéro 2013 : Autosurveillance des bassins pluviaux disparate. Pas de suivi des rejets directs. 💧💧				
Études d'optimisation des ouvrages (conception et rénovation) pour l'autosurveillance et le traitement (devenir des séparateurs à hydrocarbures, puits d'infiltration, impacts rejets directs...), intégrer les ouvrages pluviaux des infrastructures routières (DDT, CG, voirie...) Plan d'action associé	DE (EBE, ESX, ESU)	Étude réalisée Plan d'action validé	2015	Fonctionnement
État zéro 2013 : Diagnostics réalisés en 2012 pour quelques bassins de l'Est lyonnais. 💧💧				
Gestion des sédiments (produits de curage)	DE (EBE, ESX, ESU)	Respect des règles d'exploitation, filières de valorisation	2015	Fonctionnement
État zéro 2013 : Faible taux de curage des bassins. Coûts très élevés de mise en décharge. Recherche d'alternatives : expérimentation en cours, programme de recherche. 💧💧				

15

- Structurer la gestion de crise majeure sur les systèmes d'assainissement, pour protéger et remettre en service les ouvrages

15

FICHE ACTION N° 15





Structurer la gestion de crise majeure sur les systèmes d'assainissement, pour protéger et remettre en service les ouvrages

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 2 : Dimensionner et piloter les systèmes d'assainissement pour réduire les impacts sur l'environnement

OBJECTIF N° 1 : Fixer et maîtriser les performances des systèmes d'assainissement (par temps sec et temps de pluie)

DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Évaluation de la vulnérabilité des installations et des exploitants, incluant l'analyse de retours d'expériences (astreinte, exploitation...)	DE (EMPS, ESU, ESX, EBE)	Bilan des événements passés et identification des crises majeures à prévenir	2015	Fonctionnement
État zéro 2013 : Plan de crise du Grand Lyon (démarche 2010). Étude Bac Conseil 2014.  				
Étude de scénarios et solutions (études d'interconnexions et interdépannages entre BV)	DE (EMPS, ESU, ESX, EBE)		2020	Fonctionnement
État zéro 2013 : Quelques éléments, à reprendre dans l'étude Safège 2009 (Pierre-Bénite).  				

16

- Mettre en œuvre les principes du développement durable pour le pilotage des systèmes d'assainissement et de gestion des eaux pluviales

16

FICHE ACTION N° 16

Mettre en œuvre les principes du développement durable pour le pilotage des systèmes d'assainissement et de gestion des eaux pluviales

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 2 : Dimensionner et piloter les systèmes d'assainissement pour réduire les impacts sur l'environnement

OBJECTIF N° 2 : Contribuer à la valorisation de l'eau dans la ville pour répondre aux 5 finalités du développement durable

DGDU, DE, DGDEI

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Mise en place un dispositif de suivi de la performance : économique, énergétique, environnementale et sociale, pour valoriser l'exemplarité des systèmes d'assainissement en matière de : consommation et production d'énergie (SD énergie GL), réduction des déchets non valorisés (SD déchets DE), qualité de l'air, économies globales, réduction du bruit, nuisances olfactives, bien-être (au travail et dans la ville), Plan climat...	DGDU, DE (ESU, ESX, ET, EFMM, EME)	Participation aux démarches : bilan carbone prospectif, bilan déchets, label Cit'ergie, certificats d'économie d'énergie... Prise en compte de ces critères dans les études de projets (analyse de cycle de vie...)	2014 : participer à la certification Cit'ergie du Plan Climat 2015 : mise en place d'un système de suivi environnemental ? (indicateurs et analyse...)	Fonctionnement (possibilité budget études Mission Énergie) Investissement : avant 2020 : 8,75 M€ (réduction consommation énergie et réseau de chaleur)
État zéro 2013 : Quelques initiatives des services (ex : Certificats d'économie d'énergie, Plan déchets site Bollier Meyrieux). Des prescriptions non vérifiées dans les marchés publics en exécution. Des marges de manœuvre jugées faibles compte tenu du renfort des exigences de traitement (consommation et déchets augmentent). L'objectif énergétique de - 20 % de GES entre 2000 et 2020 n'est pas adapté aux métiers de l'assainissement, réfléchir à un ratio sur l'efficacité? 💧💧💧				
Exemplarité des industriels et promoteurs pour leurs propres systèmes d'assainissement	DGDEI, DGDU (DPPA), DE (ESRC)	Suivi dans le rapport DD du Grand Lyon. Valorisation dans les médias et manifestations (Salon Pollutec...)	Rapport 2015 et suivants, Salon Pollutec 2014	
État zéro 2013 : Indicateur non suivi à ce jour, mais quelques actions connues qui pourraient être valorisées (ex : opération collective ZI Meyzieu). 💧💧💧				

17

 Valoriser l'eau pluviale dans la ville
à travers des politiques engagées

17

FICHE ACTION N° 17




Valoriser l'eau pluviale dans la ville à travers des politiques engagées

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 2 : Dimensionner et piloter les systèmes d'assainissement pour réduire les impacts sur l'environnement

OBJECTIF N° 2 : Contribuer à la valorisation de l'eau dans la ville pour répondre aux 5 finalités du développement durable

DGDU, DV, DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Incitation à la valorisation et l'utilisation des eaux pluviales dans la ville dans les documents de planification urbaine : lutte contre les inondations, alimentation des milieux aquatiques, réduction des îlots de chaleur, arrosage espaces verts, objets de nature en ville...	DGDU, DV	Contribuer à la maîtrise de l'imperméabilisation Suivre le taux d'imperméabilisation du sol et l'évolution des surfaces végétalisées	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Documents cadres intégrant cette question : SCOT, PLUH, Charte de l'Arbre, Référentiel d'aménagement. Suivi de l'évolution : indicateur à mettre en place. 				
Prise en compte des ouvrages pluviaux dans les politiques publiques urbaines, pour leurs fonctions annexes (mesures compensatoires pour la biodiversité, création d'espaces verts et de loisirs...)	DGDU (DPPA et service écologie)		Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : GT mesures compensatoires 2014. Réflexions Trames Verte et Bleue et corridors écologiques. 				
Réalisation de diagnostics territoriaux à grande échelle pour mesurer l'impact de déconnexions d'eaux pluviales sur les systèmes d'assainissement et sur la ville	DE (EDD, EBE), DGDU (DPPA)	Évaluation du bien-être en ville par des études sociologiques (usagers, aménageurs, élus). Diagnostics d'impact de la déconnexion des eaux pluviales	Dès 2015	Fonctionnement
État zéro 2013 : Quelques actions menées dans le cadre de programmes de recherche (ex : Labex IMU). 				

18



Valoriser l'eau pluviale dans la ville
à travers des projets exemplaires

18

FICHE ACTION N° 18

Valoriser l'eau pluviale dans la ville à travers des projets exemplaires

Cette fiche action s'inscrit dans :


ENJEU N° 2 : Dimensionner et piloter les systèmes d'assainissement pour réduire les impacts sur l'environnement

OBJECTIF N° 2 : Contribuer à la valorisation de l'eau dans la ville pour répondre aux 5 finalités du développement durable

DV, DLB, Communes, MCT

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Exemplarité des opérations de voirie en matière de gestion des EP : déconnexion des EP, mise en œuvre de techniques alternatives, alimentation en eau des fosses d'arbres	DV	Projets déconnectant les eaux pluviales des réseaux : à l'avenir prioriser les grosses réparations de voirie (hors PPI)	Dès 2014	Investissement intégré au projet
État zéro 2013 : Effectué pour les opérations PPI, mais à développer pour les autres. Chantier exemplaire en 2013 : La Soie. 💧💧				
Exemplarité du Grand Lyon en matière de gestion des EP dans les projets de construction de bâti communautaire	DLB	Taux de déconnexion des EP des réseaux unitaires dans les réaménagements de site (Garage Kruger + ERM)	Dès 2014	Investissement intégré au projet
État zéro 2013 : Toiture végétalisée sur le Centre de viabilité hivernale de Vaise ; murs végétalisés. 💧💧				
Exemplarité des communes en matière de gestion des EP dans les projets	Communes	Taux de déconnexion des EP des réseaux unitaires	Dès 2014	Investissement intégré au projet
État zéro 2013 : Inventaire réalisé dans le cadre d'un questionnaire retourné par 30 communes. 💧💧				
Mettre en place une plateforme d'information et d'échange pour valoriser les réalisations existantes en technique alternative de gestion des EP et fournir des informations aux concepteurs	MCT	Nombre de projets déconnectant les eaux pluviales des réseaux / intégrer au rapport de développement durable du Grand Lyon ?	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Non réalisé. 💧💧				

19

 Entretenir au quotidien le patrimoine :
gestion des dépôts (envasement
et sédiments), maintenance courante...

19

FICHE ACTION N° 19





Entretien au quotidien le patrimoine : gestion des dépôts (envasement et sédiments), maintenance courante...

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 3 : Gérer les patrimoines et les faire évoluer


OBJECTIF N° 1 : Mettre en place une politique de gestion patrimoniale pour les systèmes d'assainissement et de gestion des eaux pluviales

DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Définition d'un niveau de service pour l'entretien des ouvrages : cohérent à l'échelle du système d'assainissement, suffisant pour la conformité réglementaire et la satisfaction des usagers (dératisation, interventions d'urgence, gestion des rejets non conformes...) et adapté à la sensibilité des secteurs (captages, ruisseaux...)	DE (EBE, ESX, ESU)	Production d'un référentiel / procédures (structuration et partage des outils existants) Suivi des réclamations	2020	Fonctionnement
État zéro 2013 : Nombreux outils de suivi : tableaux de bord ESX, procédure Rejet Non Conforme (RNC)... Par exemple pour les bassins pluviaux : interventions prioritaires pour les BV >100 ha en 2013. Procédures sectorisées par métier. Peu de réclamations. 				
Amélioration du taux de renseignement des outils de maintenance (réseaux, usines) et création pour les ouvrages pluviaux	DE (ESX, ESU)	Tableaux de bord ou GMAO	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : MAO des usines, fiche de vie des bassins pluviaux, diagnostics dessableurs... 				
Organisation d'un suivi et d'une évaluation des dégradations des réseaux et des ouvrages par les exploitants	DE (ESX, ESU)	Mise en place d'indicateurs d'alerte issus de l'entretien pour déclencher des diagnostics plus approfondis et des renouvellements	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Contrôle réseau, détection H ₂ S, points de curage fréquents, défauts redondants usines, pannes fréquentes. 				
Structuration de la gestion des envasements : études, organisation et plan d'action	DE (ESX, EBE)	Réduction des poches d'H ₂ S, suppression des points récurrents d'envasement, limitation des conséquences de la réduction des débits dans les réseaux	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Non réalisé. 				

Fiches associées : 2, 20, 21, 22

20

 Structurer une politique de gestion patrimoniale

20

FICHE ACTION N° 20




Structurer une politique de gestion patrimoniale

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 3 : Gérer les patrimoines et les faire évoluer

OBJECTIF N° 1 : Mettre en place une politique de gestion patrimoniale pour les systèmes d'assainissement et de gestion des eaux pluviales

DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Formalisation d'un cadrage pour limiter le vieillissement du patrimoine et maintenir dans le temps le niveau de service fixé : prévoir les besoins de rénovation et d'optimisation des stations de traitement et de relèvement, des ouvrages pluviaux et des réseaux	DE (ESX, ESU, ET, EMOI)	Mise en place, en cohérence avec le SI, d'une organisation, d'un pilotage et d'une évaluation pour : – Hiérarchiser les priorités (sécurité structurelle, périmètres de captages, réduction des ECP, projets d'urbanisme,...) – Traiter aussi les sujets : investissement efficaces, potentiel de gisement énergétique, patrimoine support de biodiversité...	EU: 2016 EP: 2018	Fonctionnement et ETP
État zéro 2013 : État des lieux réalisé dans le cadre du projet de service OSMOSE de la direction de l'eau. 				
Formalisation d'un cadrage pour la rétrocession des ouvrages d'eaux usées et pluviaux (ex. : Communes nouvelles, Métropole, projets urbains)	DE (ESX, ESU, ET)	Organisation et suivi des conditions de remise d'ouvrage. Prise en compte des coûts d'exploitation.	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Importante intégration de patrimoine ces dernières années. Groupe de travail en cours, pour mieux maîtriser les intégrations de nouveaux ouvrages. Cahier des charges pour la conception d'un poste de relevage. 				
Définition et respect des règles de construction durable : solutions techniques efficaces, au juste prix et acceptables socialement	DE (ESU, ET)	Bilan de la durée de vie et pertinence des matériaux posés, veille et structuration du choix des matériaux à poser	2016	Fonctionnement et ETP
État zéro 2013 : Non réalisé. 				

21

- Améliorer la connaissance du patrimoine d'assainissement (inventaire, descriptif âge et matériaux, diagnostics état)

21

FICHE ACTION N° 21

Améliorer la connaissance du patrimoine d'assainissement (inventaire, descriptif âge et matériaux, diagnostics état)

Cette fiche action s'inscrit dans :

[ENJEU N° 3](#) : Gérer les patrimoines et les faire évoluer

[OBJECTIF N° 1](#) : Mettre en place une politique de gestion patrimoniale pour les systèmes d'assainissement et de gestion des eaux pluviales

DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Patrimoine de la collectivité (EU et EP) : réseaux, branchements, usines, dessableurs, bassins pluviaux et unitaires, noues, fossés (PVO : Patrimoine de Voirie)...	DE (ESX, ESU), DV	Production d'un descriptif détaillé du patrimoine (procédure SI) : inventaire, âge, matériaux, état de santé	100 % connu en 2027	Fonctionnement
État zéro 2013 : Faible capitalisation pour le patrimoine pluvial, pas d'inventaire des branchements, lacunes dans le descriptif détaillé. 💧💧💧				
Réalisation de plans d'actions détaillés sur la base de l'état de santé du patrimoine de la collectivité et des critères de priorité préalablement définis	DE (ESX, ESU), ET, DV	Voir fiches actions 19 et 20	2015	Fonctionnement
État zéro 2013 : Démarche démarrée : plus avancée sur les stations que sur les autres ouvrages (programme de rénovation des stations de traitement en cours de réalisation), renouvellement de 0,2 % des réseaux par an. 💧💧💧				
Patrimoine des communes extérieures	DE (ESRC)	Plans des réseaux et ouvrages récolés. Suivi des travaux et évolution des réseaux et ouvrages	2027	Fonctionnement
État zéro 2013 : Des plans papier en cours de saisie dans le SIG. 💧💧💧				
Patrimoine privé (réseaux privés, lotissements, installations EP privées), inventaire du patrimoine privé Grand Lyon	DE (ESRC, ET), DLB	Plans des réseaux et ouvrages récolés	Démarrage 2022	Fonctionnement
État zéro 2013 : Réseaux du patrimoine bâti propriété du Grand Lyon en cours d'inventaire (DLB DFI). Quelques plans fournis à ESRC par les industriels. 💧💧💧				

22

- Établir et suivre une programmation pluriannuelle des travaux sur les systèmes d'assainissement et de gestion des eaux pluviales

22

FICHE ACTION N° 22

Établir et suivre une programmation pluriannuelle des travaux sur les systèmes d'assainissement et de gestion des eaux pluviales

Cette fiche action s'inscrit dans :


[ENJEU N° 3](#) : Gérer les patrimoines et les faire évoluer

[OBJECTIF N° 1](#) : Mettre en place une politique de gestion patrimoniale pour les systèmes d'assainissement et de gestion des eaux pluviales

DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Création et suivi d'un outil de programmation des travaux au regard des travaux prioritaires listés ci-dessous	DE (ET, EBE, ESC, ESX, ESU)	Suivant les priorités des plans d'actions, lister, hiérarchiser et suivre les chantiers à l'échelle du Grand Lyon et de chaque BV	Dès 2016	Fonctionnement
État zéro 2013 : Non réalisé. 💧💧💧				
<p>Conformément aux plans d'actions, programmer et réaliser les travaux pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Limiter les envasements et le vieillissement du patrimoine assainissement et eaux pluviales 2. Mettre en conformité les ouvrages et réseaux dans les périmètres de captage 3. Mettre en conformité les systèmes par temps de pluie (travaux sur l'unitaire et mise en séparatif) et réduire les intrusions de temps de crue 4. Déconnecter les eaux de sources et d'exhaure 5. Étendre les réseaux conformément au zonage d'assainissement 6. Restructurer les réseaux pour réduire les débordements et les mises en charge 	DE (ET, ESU, ESX, EBE, EDD)	<p>Mise en œuvre des plans d'action :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. voir fiches 19 et 21 : Pour les réseaux atteindre 0,7 % de renouvellement pour cause de vétusté (0,2 % en 2013) 2. voir fiche action 11 3. voir fiches actions 2, 12 et 13 4. voir fiche action 2 5. voir fiche action 10 6. voir fiche action 10 	Dès 2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. avant 2020 : 109,7 M€ (EU) et 5,5 M€ (EP) après 2020 : idem 2. avant 2020 : 5 M€ (EU) 3. avant 2020 : 53 M€ (EU et EP) après 2020 : environ 200 M€ 4. avant 2020 : 0,6 M€ 5. avant 2020 : 25,5 M€ 6. avant 2020 : 34,1 M€ (EU)
État zéro 2013 : Démarrage prévu pour le plan de mandat 2015-2020. 💧💧💧				

23

 Structurer, pour les améliorer, les conditions de gestion des sites multiusages

23

FICHE ACTION N° 23

Structurer, pour les améliorer, les conditions de gestion des sites multiusages

Cette fiche action s'inscrit dans :

[ENJEU N° 3](#) : Gérer les patrimoines et les faire évoluer

[OBJECTIF N° 2](#) : Accompagner la gestion des patrimoines d'assainissement privés (ou partagés)

DG, DLB, DP, DE, Communes, DGDU, DV

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Formalisation des règles générales d'exploitation dans des référentiels co-construits et opposables Traduction des règles dans le nouveau contexte Métropole (services internes, communes et privés)	DG, DLB, DP, DV, DE (ESX, EBE) et Communes	Production d'un guide d'exploitation	2015 et 2017	Fonctionnement
État zéro 2013 : Difficultés d'exploitation des sites multiusages et multiexploitants. 💧💧				
Mise en œuvre des règles générales d'exploitation et déclinaison des conditions spécifiques dès l'amont des projets : procédure de remise d'ouvrage et contrat de gestion pour les sites publics (ex : bassins de stockage sous chaussée)	DV, DGDU (DA), DE (ESX et EBE)	Procédure de remise d'ouvrage	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Groupe de travail pour améliorer la remise d'ouvrage. 💧💧				
Limitation des nuisances sur les systèmes d'assainissement, dues aux chantiers et interventions sur domaine public	DV, DGDU (DA), DP	Critère dans la grille d'évaluation des marchés, consigne dans les procédures régies (DP nettoyage, salage...), respect du règlement de voirie	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Prise en compte dans le règlement de voirie. 💧💧				

24

- 💧 Mettre en place un dispositif pour inciter les privés à entretenir et réhabiliter leurs installations

24

FICHE ACTION N° 24




Mettre en place un dispositif pour inciter les privés à entretenir et réhabiliter leurs installations

Cette fiche action s'inscrit dans :


[ENJEU N° 3](#) : Gérer les patrimoines et les faire évoluer

[OBJECTIF N° 2](#) : Accompagner la gestion des patrimoines d'assainissement privés (ou partagés)

Communes, DE, DV

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Production et diffusion de guides et référentiels pour améliorer l'entretien du patrimoine privé	Communes, DE (ET, EBE, SPANC)		2020	Fonctionnement
État zéro 2013 : Non réalisé. 				
Accompagnement individuel des usagers : aides techniques et/ou financières pour les réhabilitations d'ANC et/ou réseaux privés	Communes, DE (ET, SPANC)		2020	Fonctionnement et ETP
État zéro 2013 : Non réalisé par le Grand Lyon pour les réseaux privés, quelques dossiers pour l'ANC. 				
Prévoir des conditions spécifiques à l'assainissement dans les dossiers de demande de classement de voiries et d'ouvrages d'assainissement au patrimoine communautaire	DE (ET, EFMJ), DV		2015	Fonctionnement
État zéro 2013 : Non réalisé. 				

25

 Assurer la cohérence entre la gestion des eaux usées et des eaux pluviales et les évolutions de l'urbanisation

25

FICHE ACTION N° 25

Assurer la cohérence entre la gestion des eaux usées et des eaux pluviales et les évolutions de l'urbanisation

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 4 : Être proche et voir loin pour accompagner le développement du territoire

OBJECTIF N° 1 : Anticiper les évolutions et innover

DE, DGDU, DGDEI, Agence d'urbanisme

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Prise en compte dans les documents d'urbanisme des dispositions des règlements de services et des guides relatifs à l'assainissement et à la gestion des eaux pluviales : déclinaison dans les orientations, dans les principes d'aménagement, dans le règlement, dans l'état initial de l'environnement...	DGDU, Agence d'Urbanisme, DE (EDD)	Rédaction en commun des pièces et vérification systématique de la compatibilité pour chaque modification de document d'urbanisme	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Prise en compte de la politique de l'eau dans le SCOT et la révision du PLUH. 💧💧				
Actions en faveur du maintien d'espaces perméables dans les documents d'urbanisme	DE (EBE, EDD), DGDU (TEP)	Prise en compte des guides et conseils de la direction de l'eau pour densifier sans imperméabiliser	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Prise en compte de la politique de l'eau dans le SCOT et la révision du PLUH. 💧💧				
Co-construction des zonages PLUH et zonage d'assainissement : - Optimiser l'utilisation des systèmes existants - Anticiper et éviter les nuisances et les risques éventuels - Évaluer les coûts des besoins nouveaux	DE (EBE, EDD), DGDU (TEP), DGDEI	Concertation préalable pour la localisation des secteurs de développement futur (habitat et économique)	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : En place pour les révisions de PLUH, mais pas pour les modifications intermédiaires. 💧💧				

26

- 🔹 Étudier les leviers d'incitation financière aux changements de pratiques (subventions, cession patrimoine, labellisations, taxes, amendes)

26

FICHE ACTION N° 26



Étudier les leviers d'incitation financière aux changements de pratiques (subventions, cession patrimoine, labellisations, taxes, amendes)

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 4 : Être proche et voir loin pour accompagner le développement du territoire

OBJECTIF N° 1 : Anticiper les évolutions et innover

DPDP, DF, DE, Communes, DGDEI

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Étude de démarches incitatives et coercitives pour la maîtrise des entrants dans les systèmes d'assainissement	DPDP, DF, DE (EFMF)	Études d'opportunité et analyse de modèles économiques	2020	Fonctionnement
État zéro 2013 : Non réalisé. 				
Mobilisation des usagers pour optimiser les entrants : faciliter et encourager des démarches volontaires	Communes DPDP, DGDEI, DE (EC, EDD, EBE)	Susciter les initiatives ou expérimentations (appels à projets...)	2020	Fonctionnement et subventions
État zéro 2013 : Non réalisé. 				

27

 Établir des perspectives financières pour l'évolution du prix de l'assainissement

27

FICHE ACTION N° 27



Établir des perspectives financières pour l'évolution du prix de l'assainissement

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 4 : Être proche et voir loin pour accompagner le développement du territoire

OBJECTIF N° 1 : Anticiper les évolutions et innover

DF, DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Ajustement du prix de l'assainissement en fonction des besoins de financement générés par les objectifs du SGA	DF, DE (ESRC, EFMF)	Étude prospective et proposition de plan de financement du SGA	2016	Recettes potentielles
État zéro 2013 : Non réalisé. 				
Recouvrement des frais pour service rendu : équité de service (double redevance pour les raccordables non raccordés, question de la redevance assainissement pour les ménages sur puits privés ou réutilisant les eaux pluviales)	DF, DE (ESRC)	Identification des abonnés concernés, augmentation des taux de raccordement et ajustement des recettes	2016	Recettes potentielles
État zéro 2013 : Réalisé à la marge. 				

28

 Capitaliser les enseignements dans le cadre des partenariats de recherche et d'innovation

28

FICHE ACTION N° 28

Capitaliser les enseignements dans le cadre des partenariats de recherche et d'innovation

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 4 : Être proche et voir loin pour accompagner le développement du territoire

OBJECTIF N° 1 : Anticiper les évolutions et innover

DE, DPDP, DGDEI

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Poursuite des actions engagées avec les partenaires de recherche OTHU, IRSTEA, GRAIE et IMU dans le cadre de conventions et programmes communs : volets technique, social, économique et sanitaire	DE (EDD, EBE, ESU), DPDP	Participer, échanger, capitaliser, faire évoluer les modes de faire	Dès 2014	Avant 2020 : 1,9 M€ Après 2020 : idem
État zéro 2013 : Nombreuses actions de recherche suivies (évolution des flux entrants dans les systèmes liés au changement climatique et aux évolutions des pratiques des usagers, réduction des volumes de temps sec et augmentation par temps de pluie, évolution des charges, odeurs, risques...), amélioration des process de traitement mais difficulté pour capitaliser les avancées et pour faire évoluer les pratiques professionnelles. 💧💧				
Renforcement de la veille technologique et poursuite de l'accompagnement d'innovations : techniques alternatives eaux pluviales, métrologie, matériaux, procédés de traitement des boues, maîtrise du risque H ₂ S... Partenaires : Région, Axelera...	DE (EDD, EBE, ET, ESX, ESU), DGDEI	Définir les besoins et structurer une veille technique	Dès 2014	Inclus dans budget ci-dessus
État zéro 2013 : Des actions engagées pour les activités d'exploitation mais pas de veille structurée pour les matériaux de construction de réseaux. 💧💧				
Cohérence des programmes de recherche des acteurs du territoire avec les enjeux du schéma d'assainissement	DE (EDD, EBE), DV, DGDU (DPPA)	Direction de la voirie : intégration de critères d'analyse sur l'impact sur les milieux aquatiques de nouvelles techniques ou nouveaux matériaux	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Direction de la voirie, deux expérimentations en cours : dépollution de l'air par photocatalyse (NO _x), béton poreux Lafarge (piste cyclable Boulevard Urbain Est) : évaluation des incidences sur l'eau. Pas d'information des autres acteurs potentiels. 💧💧				

29

 Évaluer et suivre la mise en œuvre des actions
du Schéma Général d'Assainissement

29

FICHE ACTION N° 29



Évaluer et suivre la mise en œuvre des actions du schéma général d'assainissement

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 4 : Être proche et voir loin pour accompagner le développement du territoire

OBJECTIF N° 1 : Anticiper les évolutions et innover

DE, MCT

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Amélioration du suivi de la performance des systèmes d'assainissement et de la qualité des milieux aquatiques	DE (EDD)	Suivi tous les 5 ans des actions transversales du SGA Suivi tous les ans des indicateurs par système d'assainissement du schéma général Diagnostic approfondi tous les 10 ans	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Outil de suivi : rapport annuel d'autosurveillance. Diagnostic approfondi datant de 2009.				
Production d'outils de capitalisation et valorisation de données	DE (EBE, EMOI), MCT	Plateforme d'échange de données Smartdata	2016	Fonctionnement
État zéro 2013 : Production et consolidation de données internes à la DE pour l'élaboration du schéma général d'assainissement.				

30

 Participer à l'élaboration des politiques locales et des politiques de l'eau

30

FICHE ACTION N° 30





Participer à l'élaboration des politiques locales et des politiques de l'eau

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 4 : Être proche et voir loin pour accompagner le développement du territoire

OBJECTIF N° 2 : Co-construire la politique en matière d'assainissement et de gestion des eaux pluviales

DE, Partenaires, Région

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Institutions locales nationales européennes	DE (ESC, EDD, EBE...), autres partenaires		Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Participation à la rédaction du fascicule 70, relation avec la FNCCR pour rédaction de la révision de l'arrêté de 2007.				
PRSE : eau et santé prévention des risques	DE (EBE, EDD...), Région		Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Animation d'actions du PRSE2. 				
Gouvernances territoriales incitantes sur l'eau (urbanisme, économie...)	DE (EDD, ESC, EBE...), autres partenaires		Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Participation à l'élaboration du PLUH. 				
Gouvernances locales de l'eau (SAGE, Contrats de milieux : SAGYRC, île de Miribel...)	DE (EDD, ESC, EBE, ESRC...), autres partenaires		Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Définition des PDM SDAGE 2016 ; SAGE de l'Est lyonnais. 				

31

 Sensibiliser les acteurs du territoire
et partager une culture commune

31

FICHE ACTION N° 31



Sensibiliser les acteurs du territoire et partager une culture commune

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 4 : Être proche et voir loin pour accompagner le développement du territoire

OBJECTIF N° 2 : Co-construire la politique en matière d'assainissement et de gestion des eaux pluviales

DV, DGDU, DA, DP, DGDEI, Communes

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Plan de formation ciblé en fonction des acteurs : – DV : entretien fossés, gestion des EP conception et pendant chantiers (subdivisions + chefs de projets ingénierie, BTP) – DP : cohérence avec le cadre stratégique – DGDEI : associations d'entreprises territoriales	DV, DGDU DA, DP, DGDEI...	Définition d'un plan de formation et suivi du nombre d'agents formés / cible	Dès 2015	Fonctionnement et ETP
État zéro 2013 : Non réalisé. 				
Plan de communication grand public à intégrer à la stratégie de communication développement durable, actions de sensibilisation des habitants en lien avec le plan d'éducation au développement durable	DGDU (DPPA), communes	Définition du plan de communication et suivi de son avancement. Suivi du nombre de publications dédiées au sujet	Dès 2015	Fonctionnement et ETP
État zéro 2013 : Pas de plan de communication spécifique du SGA, mais Plan d'éducation au développement durable, diffusion du règlement de service et de supports d'informations en 2013.				

32



Connaître et intégrer les attentes des usagers
et leur rendre compte

32

FICHE ACTION N° 32




Connaître et intégrer les attentes des usagers et leur rendre compte

Cette fiche action s'inscrit dans :

ENJEU N° 4 : Être proche et voir loin pour accompagner le développement du territoire

OBJECTIF N° 2 : Co-construire la politique en matière d'assainissement et de gestion des eaux pluviales

DPDP, DE

PRIORITÉS	CONTRIBUTEURS	ENGAGEMENT DES CONTRIBUTEURS	ÉCHÉANCE	BUDGET
Mieux connaître les usagers du service et leurs attentes	DPDP, DE (EC, ESX, ET...)	Enquêtes de satisfaction des usagers Maintien d'un faible taux de réclamations	Dès 2014	Fonctionnement
État zéro 2013 : Baromètre des services urbains de 2010 (enquête très large) ; faible taux de réclamation... 				
Positionnement sur les nouvelles pratiques : réutilisation des eaux pluviales, des eaux grises, toilettes sèches...	DE (EFMJ, EBE...)	Doctrine rédigée et communication sur les sujets d'actualité	Dès 2015	Fonctionnement
État zéro 2013 : Traduction dans les règlements de service public, mais peu de communication spécifique. 				
Organiser le compte rendu et les échanges avec les représentants des usagers	DE (ESC...)	Information de la CCSPL	Dès 2015	Fonctionnement
État zéro 2013 : Présentation annuelle du rapport Barnier. 				
Solidarité locale et internationale	DE (ESRC, ESI...)	Augmentation du nombre de dossiers aidés localement et internationalement	Dès 2014	Subventions
État zéro 2013 : Beaucoup moins de dossiers sur l'assainissement que sur l'eau potable. 